

Nantes, le 22 avril 2021

Monsieur le Président
Syndicat d'Aménagement
Hydraulique du Sud Loire
19, boulevard de la Chapelle
44 270 MACHECOUL SAINT MEME

Dossier suivi par : Justine VAILLANT
Mail : jvaillant@syndicatloireeval.fr
Tel. : 09 72 54 19 32
Réf. : JV-2021-04-0031

Objet : Avis du bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire

Monsieur le Président,

Vous m'avez adressé, pour avis de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire, le projet de Contrat Territorial Eau (CT Eau) « Acheneau Tenu » 2021-2023 coordonné par le Syndicat d'Aménagement Hydraulique du Sud Loire (SAH), et mis en œuvre en partenariat avec le Conseil Départemental de Loire-Atlantique et le Conservatoire du littoral.

L'annexe 1 du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) du SAGE Estuaire de la Loire identifie les enjeux et les objectifs prioritaires suivants pour le sous-bassin versant « Boivre-Acheneau-Tenu ».

Enjeux	Objectifs
Cohérence et organisation	Optimiser la coordination des acteurs : -SAH/union des marais/syndicats de propriétaires de gestion des marais -SAH/acteurs du territoire du SAGE Estuaire de la Loire <i>A noter que le SAH concerne également le territoire des SAGE Logne - Boulogne - Ognon - Grand Lieu et Baie de Bourgneuf</i>
	Définir les modalités d'une coopération entre ces acteurs publics et privés
	Définir des procédures de sensibilisation et de concertation
	Définir en concertation un schéma de gestion des ruissellements répondant aux besoins de limiter les transferts de pollution diffuse (phosphore et phytosanitaires). Prendre les moyens techniques et d'animation nécessaire à sa mise en œuvre
	Conforter l'outil technique de gestion hydraulique (SAH)
	Définir des objectifs partagés (vocation des marais, des zones humides, flore, faune piscicole, espèces envahissantes, etc.) et prendre les moyens correspondants
	Arrêter un règlement d'eau et prendre les moyens d'en assurer une lecture directe

Qualité des milieux	Définir les modalités de gestion des milieux humides combinant agriculture et biodiversité
	Pérenniser les activités agricoles et les accompagner par des mesures agro-environnementales
	Assurer la transparence migratoire des ouvrages
	Conforter l'outil de gestion hydraulique des marais
Qualité des eaux	Réduire les phénomènes d'eutrophisation (pollution diffuse et ponctuelle issue de l'amont du bassin versant)
	Définir des modalités de gestion de rejet adaptées au contexte de marais
Gestion quantitative – alimentation en eau	Coordonner une répartition équilibrée de la ressource (irrigation ...)

Le tableau ci-dessous liste les actions principales du projet de CT Eau « Acheneau Tenu » 2021-2023, en lien avec les enjeux, les objectifs, le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et le règlement du SAGE Estuaire de la Loire.

Enjeux du SAGE	Actions et objectifs du projet de contrat territorial
Cohérence et organisation PAGD : dispositions C&O4 et C&O8	Objectif du contrat : Animation et évaluation du CT Coordination du contrat Objectif du contrat : Bien communiquer pour mieux agir Communication : réunions, supports de communication, réseaux sociaux, etc.
Qualité des milieux PAGD : dispositions QM1-QM4-QM5-QM6-QM8-QM11-QM12-QM14-QM15-QM19-I6 Règlement : articles 1-3-4	Objectif du contrat : Préserver et restaurer les milieux aquatiques <u>Cours d'eau</u> : restauration hydromorphologique des cours d'eau, restauration de la ripisylve en cours d'eau, restauration de la continuité sur ouvrages en cours d'eau <u>Zones humides/marais</u> : restauration des zones humides, actualisation inventaire zones humides, reconnexion hydraulique de zones humides ou annexe, actions sur les berges et la ripisylve, actions en faveur de la biodiversité, actions sur les ouvrages hydrauliques, acquisitions de zones humides Objectif du contrat : Connaître pour agir et évaluer Etudes complémentaires sur plans d'eau, ouvrages, études pour la mise en place de règlements d'eau en marais Indicateurs de suivi sur cours d'eau et en marais, suivi des indicateurs trophiques, inventaires espèces protégées avant travaux, etc.
Qualité des eaux PAGD : dispositions QE12-QE13	Objectif du contrat : Améliorer la qualité de l'eau Acquérir des données de qualité d'eau Etude « bassin versant » en régie sur 6 masses d'eau en têtes de bassin versant (comprenant inventaires maillage bocager/zones humides et définition d'un programme d'actions anti-ruissellement) Mise en œuvre du programme de travaux de limitation de ruissellement

Concernant l'enjeu *cohérence et organisation*, l'animation et l'évaluation du projet de CT Eau se traduisent par la coordination d'actions, portées par le SAH, le Conseil Départemental et le Conservatoire du Littoral, en réponse aux enjeux et objectifs du SAGE.

Le projet de CT Eau intègre des actions en lien avec l'enjeu *qualité des milieux*, par des interventions d'entretien, de restauration et de renaturation des cours d'eau et des zones humides, dont les marais. Ces actions s'inscrivent dans les objectifs du SAGE et dans sa mise en œuvre, mais également en anticipant sa révision. Le bureau de la CLE relève notamment la volonté des maîtres d'ouvrage d'inscrire à leur démarche l'actualisation des inventaires zones humides, mais également l'acquisition foncière de ces milieux naturels à préserver.

Les travaux prévus sur les milieux permettront d'améliorer la *qualité des eaux*. L'acquisition de données, l'étude « bassin versant » et la mise en œuvre de programme de travaux de limitation du ruissellement, permettront de disposer d'une meilleure connaissance de la qualité de l'eau du territoire et de participer à la reconquête du bon état.

Au regard de l'analyse des éléments transmis, le bureau de la Commission locale de l'eau a examiné ce dossier lors de la séance du 19 avril 2021 et a émis un avis **favorable**.

Nombre de votants	Abstentions	Avis favorables	Avis défavorables
9	0	9	0

Les actions inscrites sont en cohérence avec les enjeux et les objectifs définis par le PAGD pour le sous-bassin versant « Boire-Acheneau-Tenu » et le règlement du SAGE.

Les membres du bureau de la CLE soulignent l'ambition du projet de CT Eau « Acheneau Tenu », qui traduit une avancée pour la reconquête du bon état des masses d'eau du territoire. Les actions illustrent la volonté des élus de disposer d'un contrat aux thématiques multiples, avec pour objectif d'apporter des réponses aux enjeux du territoire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Christian COUTURIER
Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire